



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Immédiatement après la prière et la reconnaissance des territoires, M. BUSHIE soulève une question de privilège au sujet de l'invitation lancée par l'Assemblée législative du Manitoba au pape François pour qu'il se rende aussi au Manitoba dans le cadre de sa prochaine visite au Canada pour présenter des excuses au sujet des séquelles des pensionnats autochtones. Le député a souligné qu'il était important que tous les députés continuent de plaider en faveur de la visite du pape malgré le fait que ce dernier ne se rendra pas au Manitoba. Il a terminé son intervention en proposant que l'Assemblée législative continue de plaider en faveur de cette cause importante et qu'elle souligne l'importance qu'elle revêt aux yeux des Manitobains.

M. le *ministre* GOERTZEN et M. GERRARD interviennent.

La présidente déclare la question de privilège irrecevable.

M. le *ministre* GOERTZEN dépose le rapport et les recommandations du Comité chargé de la rémunération des juges datés du 19 avril 2022.

(Document parlementaire n° 64)

M^{me} GORDON, *ministre de la Santé*, fait une déclaration au sujet du Mois de sensibilisation à la fibrose kystique.

U. ASAGWARA et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. PIWNIUK, *ministre du Transport et de l'Infrastructure*, fait une déclaration au sujet de l'état actuel des inondations au Manitoba.

M. WIEBE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. LAMONT font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M^{me} la *ministre* SQUIRES, M^{me} FONTAINE, MM. MICHALESKI et MOSES ainsi que M. le *ministre* JOHNSTON font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. MOSES — Demande visant, d'une part, à exhorter le gouvernement provincial à fournir immédiatement une couverture de santé gratuite et complète à tous les résidents du Manitoba, y compris aux demandeurs d'asile, aux travailleurs migrants, aux étudiants internationaux, aux enfants à charge des résidents temporaires et aux résidents sans papiers, et, d'autre part, à exhorter la ministre de la Santé et des Soins aux personnes âgées à entreprendre une campagne de communication multilingue afin de fournir aux résidents visés des renseignements concernant la couverture de santé élargie, à informer les établissements et fournisseurs de santé sur la couverture élargie offerte aux personnes n'ayant pas d'assurance-santé de même que sur la mise en œuvre des changements nécessaires en matière de politiques et de protocoles, à créer et à faire appliquer des politiques de confidentialité strictes ainsi qu'à fournir au personnel une formation en vue d'assurer la sécurité des résidents dont le statut d'immigration est précaire et de veiller à ce qu'ils puissent avoir accès à des soins de santé sans compromettre leur capacité à demeurer au Canada.

M. ALTOMARE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

M^{me} MARCELINO — To request the Minister of Labour, Consumer Protection and Government Services to consider granting the auditorium to the JRL by March 1st, 2023; to request the Minister of Education to recognize the value that JRL provides to the student population of EHS as well as the communities of Village de St Pierre Jolys and the RM De Salaberry; to request the Minister of Education and the Minister of Francophone Affairs to recognize that an MOU between the RRVSD and JRL is morally, financially and culturally beneficial; to request the Minister of Sport, Culture and Heritage to recognize the heritage potential of this important building and its status in the community; and to request the Minister of Sport Culture and Heritage to prevent any renovations to the auditorium that would destroy and devalue the architectural integrity of the building.
[Version anglaise d'une pétition présentée dans les deux langues]

M. BRAR — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

T. LINDSEY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à adopter des mesures législatives portant sur le droit à la réparation afin d'obliger les fabricants de dispositifs et d'appareils électroniques, y compris de lave-linge et de réfrigérateurs, ainsi que de machinerie et matériel agricoles à fournir aux consommateurs et aux ateliers de réparation indépendants les renseignements, pièces et outils nécessaires à la réparation de leurs produits.

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

M. SALA — De demander au ministre du Travail, de la Protection des consommateurs et des Services gouvernementaux d'envisager de concéder l'auditorium à la BRJ d'ici le 1^{er} mars 2023; demander au ministre de l'Éducation de reconnaître la valeur que la BRJ apporte à la population étudiante de l'EHS ainsi qu'aux communautés du Village de St Pierre Jolys et de la MR de Salaberry; demander au ministre de l'Éducation et au ministre des Affaires francophones de reconnaître qu'un protocole d'entente entre le RRVSD et JRL est mutuellement bénéfique, financièrement et culturellement; demander au ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine de reconnaître le potentiel patrimonial de cet important bâtiment et son statut au sein de la communauté; et demander au ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine d'empêcher toute rénovation de l'auditorium qui détruirait et dévaloriserait l'intégrité architecturale du bâtiment. [*Pétition présentée en français*]

M^{me} NAYLOR — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le ministre FRIESEN tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité plénier du projet de loi 39 — *Loi de 2022 portant affectation de crédits (remboursement de taxes scolaires)/The Appropriation Act, 2022 (School Tax Rebate)*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. LAMONT pour la reprise du débat.

M. SALA intervient.

Le président adjoint informe l'Assemblée de la réception d'un avis du chef de l'opposition officielle indiquant qu'il a accordé à la députée de St. Johns le temps de parole illimité qu'il avait pour intervenir sur le projet de loi 39.

MM. SALA et KINEW ainsi que M^{me} NAYLOR interviennent. M. WIEBE exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger